

Paris, le 12 septembre 2013

Chères / chers collègues,

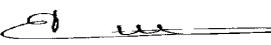
En ce début d'année scolaire, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants dans la discipline et dans nos académies. Nous félicitons les lauréats des concours et nous remercions l'ensemble des enseignants pour leur engagement auprès des élèves lors des épreuves du baccalauréat ainsi que pour toutes les actions menées.

Des **ressources spécifiques pour l'arabe** ont paru ou sont à paraître prochainement. Elles vous fournissent des pistes riches et variées pour la mise en œuvre des programmes du cycle terminal que vous saurez contextualiser en fonction de vos élèves, de vos objectifs et de vos priorités. Les projets culturels que vous pourrez engager sont essentiels pour donner vie à ces programmes et contribuer au rayonnement de la discipline. Ces ressources encouragent tous les professeurs à concevoir leur enseignement dans une dynamique interlangue et interdisciplinaire. De tels projets ont déjà été mis en place dans diverses académies, avec un réel succès et un impact certain sur la motivation des élèves et l'attractivité de cet enseignement. Bon nombre d'entre vous participent déjà activement au rayonnement de la discipline, à la construction de compétences en langue arabe chez les élèves et à leur valorisation, à travers leur action au sein des **sections internationales**, des **sections de langue orientale**, des sections expérimentales « **Langues et cultures de la Méditerranée** », des **classes bilangues**, mais également à travers leur contribution à la **conception des sujets d'examens et concours**, du **Diplôme de compétence en langue arabe** ou qui enseignent une **discipline en langue arabe**. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur professionnalisme et leur engagement. Les résultats obtenus par les élèves lors des nouvelles épreuves de compréhension de l'oral et d'expression orale ont été très encourageants. Ils témoignent de votre implication personnelle et professionnelle et des compétences acquises par les élèves.

Le **site interacadémique d'arabe** <http://www.langue-arabe.fr/> constitue une ressource indispensable que nous enrichissons régulièrement avec le concours de notre webmestre - dont nous saluons ici le travail - afin de vous fournir une information régulière et actualisée. Nous vous encourageons à nous faire part par ce canal de vos expériences, de vos projets et de vos réussites. En attendant le plaisir d'échanger et de travailler avec vous lors des différentes réunions, stages de formation ou animations pédagogiques, nous vous souhaitons une année riche et fructueuse sur le plan professionnel et personnel.

Pour tous les échanges entre nous, nous vous demandons de privilégier le courrier électronique. Nous vous rappelons ci-dessous nos coordonnées.

Avec nos cordiales salutations,

<p><b>Rachida Dumas</b> Académie d'Aix-Marseille Place Lucien Paye 13621 Aix en Provence Cedex 04 42 91 70 40 <a href="mailto:ce.ara.dumas@ac-aix-marseille.fr">ce.ara.dumas@ac-aix-marseille.fr</a></p> 	<p><b>Michel Neyreneuf</b> Académie de Paris 94 avenue Gambetta 75984 Paris Cedex 20 06 70 17 19 18 <a href="mailto:mneyreneuf@hotmail.com">mneyreneuf@hotmail.com</a></p> 	<p><b>Sophie Tardy</b> Académie de Versailles 3 boulevard de Lesseps 78017 Versailles 06 22 29 31 66 <a href="mailto:sophie.tardy1@ac-versailles.fr">sophie.tardy1@ac-versailles.fr</a></p> 
<p><b>Aix-Marseille</b>, Clermont-F., Corse, Grenoble, Lyon, Mayotte, Montpellier, Nice, La Réunion, Paris (SI), Toulouse</p>	<p>Amiens, Bordeaux, Caen, Créteil, Lille, Nantes, Orléans-Tours, <b>Paris</b>, Poitiers, Rennes, Rouen</p>	<p>Besançon, Dijon, Limoges, Nancy- Metz, Reims, Strasbourg, <b>Versailles</b></p>

## ANNEXE

### Textes réglementaires

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter l'ensemble des textes officiels relatifs aux programmes d'enseignement, examens et textes réglementaires sur les sites suivants :

Circulaire de rentrée 2013 :

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=71409](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=71409)

Eduscol:<http://eduscol.education.fr/>

Ministère de l'éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr>

### Descripteurs - A1 à C1

Le lien suivant vous permettra de télécharger les descripteurs des capacités des niveaux A1 à C1 par activité langagière. C'est un outil de référence indispensable à la conception des apprentissages et de l'évaluation.

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/special\\_9/20/7/langues\\_vivantes\\_155207.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/special_9/20/7/langues_vivantes_155207.pdf)

### Programmes et documents ressources de Seconde

Le **Bulletin officiel spécial n°4 du 29 avril 2010** décline le programme de langues vivantes, pour l'enseignement commun et pour l'enseignement d'exploration ou facultatif de la classe de seconde générale et technologique.

<http://www.education.gouv.fr/cid51335/mene1007260a.html>

<http://eduscol.education.fr/cid56575/banque-idees-themes-etude.html>

### Programmes de Première et Terminale

Le **Bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010** décline le programme des enseignements communs, des enseignements obligatoires au choix de langues vivantes et de l'enseignement facultatif de langue vivante 3 pour les classes de première et de terminale des séries générales et technologiques

<http://www.education.gouv.fr/cid53320/mene1019796a.html>

Les ressources pour les langues vivantes proposent une déclinaison par langue des notions au programme du cycle terminal, accompagnée d'une démarche détaillée et de simulations de l'épreuve d'expression orale au baccalauréat.

<http://eduscol.education.fr/cid65776/ressources-pour-le-cycle-terminal.html>

L'enseignement spécifique de littérature étrangère en langue étrangère vise à développer le goût de lire et à augmenter l'exposition de l'élève à la langue.

<http://www.education.gouv.fr/cid53324/mene1019738a.html>

Les documents ressources pour l'enseignement de « Littérature étrangère en langue étrangère » devraient paraître prochainement.

<http://eduscol.education.fr/cid65776/ressources-pour-le-cycle-terminal.html#lien3>

L'enseignement technologique en langue étrangère. Les séries Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D), Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A) et Sciences et technologies de laboratoire (STL) proposent un enseignement ancré dans les contenus disciplinaires de ces séries. (Bulletin officiel spécial n°3 du 17 mars 2011)

<http://www.education.gouv.fr/cid55411/mene1104143a.html>

### **Baccalauréat**

Il est primordial de se référer aux textes officiels qui définissent les épreuves orales et écrites du Baccalauréat.

**Bulletin Officiel n°43 du 24 novembre 2011**

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=58313](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=58313)

### **Fiches d'évaluation**

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/43/17/1/fiches\\_evaluation\\_200171.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/43/17/1/fiches_evaluation_200171.pdf)

### **Epreuves orales de contrôle (second groupe)**

Bulletin Officiel n°9 du 1 mars 2012

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=59177](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=59177)

### **BTS**

Les référentiels des BTS sont en constante évolution. Il incombe à chacun de consulter le référentiel spécifique aux sections dans lesquelles il enseigne.

Vous trouverez les référentiels des BTS sur le site :

<https://www.sup.adc.education.fr/btstst/>

### **Accompagnement personnalisé**

Les enseignants de langues sont de plus en plus impliqués dans ce dispositif. Pour le cycle terminal, l'accompagnement personnalisé est un espace permettant de développer des compétences transversales et disciplinaires utiles pour les épreuves du Baccalauréat, notamment les épreuves orales.

### **Diplôme de compétence en langue (DCL) arabe**

La date de la session 2013-2014 pour l'arabe est fixée au **23 mai 2014**. Les inscriptions sont ouvertes du 6 janvier au 6 avril 2014.

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=72751](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=72751)

### **Assistants**

L'accueil des assistants dans les établissements est un temps fort de leur intégration. Leur rôle est essentiel. Il convient de les associer à la conception et à la réalisation de projets dans les classes, hors des classes ou dans le cadre de partenariats extérieurs.

### **Formation continue**

Il vous est vivement conseillé de vous inscrire à un stage individuel du Plan Académique de Formation de votre académie (inscription au PAF par GAIA accessible sur les sites des académies) et de participer à des stages d'établissement.

### **Inspections**

Pour les visites d'inspection, nous vous demandons de bien vouloir mettre à notre disposition :

- le cahier de textes ou tout autre document offrant une vue synoptique de la progression mise en place pour la classe visitée ;
- un diagnostic de la classe prenant en compte le profil de la classe et les niveaux de compétences atteints (A1, A2, B1, B2) ;
- le relevé de notes de la classe ;
- la photocopie ou la copie des supports utilisés pendant la séance ;
- le projet pédagogique (liste des supports proposés, objectifs, grandes étapes, évaluations intermédiaires, entraînements, tâche finale) de la séquence dont fait partie la séance observée.

Il est conseillé d'assurer ce suivi sans attendre l'annonce d'inspection. Nous rappelons que les entretiens qui suivent les inspections sont l'occasion d'apprécier vos compétences disciplinaires et plus largement votre implication professionnelle.